

Année académique 2018 - 2019

Catégorie Pédagogique

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation mathématiques

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE		
Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : peda.braine@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT		
Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : peda.leuze@helha.be
HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL		
Tél : +32 (0) 71 43 82 11	Fax : +32 (0) 71 47 28 19	Mail : peda.loverval@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 73 Différenciation des apprentissages, notions d'orthopédagogie et détection des difficultés d'apprentissage et leur remédiation 3.1			
Code	PEGM3B73MA	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<u>HELHa Braine-le-Comte</u> Maryline FAYT (maryline.fayt@helha.be) <u>HELHa Leuze-en-Hainaut</u> Jean-Pol LAUWENS (jean-pol.lauwens@helha.be) <u>HELHa Loverval</u> Eveline ZUANON (eveline.zuanon@helha.be) Jacky THYS (jacky.thys@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Néant

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Néant

Acquis d'apprentissage visés

Néant

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

PEGM3B73MAA Différenciation des apprentissages, notions d'orthopédagogie et détection 30 h / 2 C des difficultés d'apprentissage et leur remédiation

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Année académique 2018-2019

Catégorie Pédagogique

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation mathématiques

HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL

Tél : +32 (0) 71 43 82 11

Fax : +32 (0) 71 47 28 19

Mail : peda.loverval@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Différenciation des apprentissages, notions d'orthopédagogie et détection des difficultés d'apprentissage et leur remédiation 1			
Code	13_PEGM3B73MAA	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Eveline ZUANON (eveline.zuanon@helha.be) Jacky THYS (jacky.thys@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours familiarisera les étudiants aux concepts clés relatifs à la pédagogie différenciée.

Ils seront, également, sensibilisés à d'autres types d'enseignement tels que : l'enseignement primaire, l'enseignement spécialisé, le CEFA, la Promotion sociale, l'école à l'hôpital et à domicile, l'école en prison.....

Au travers du stage "Découvertes et Pratiques", ils pourront approcher l'un de ces types d'enseignement.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Les étudiants seront capables :

- * de maîtriser les différents concepts abordés aux cours
- * de décrire les organisations de ces différents types d'enseignement ;
- * d'apprécier les caractéristiques et besoins spécifiques des différentes populations scolaires abordées ;
- * d'y répondre en adéquation avec les compétences attendues ;
- * d'apporter sur l'ensemble une réflexion adéquate et professionnalisante.
- * planifier, gérer et analyser un dispositif d'évaluation formative dans une perspective de différenciation des apprentissages.
- * se créer un inventaire de stratégies pour intervenir de façon différenciée en tant qu'enseignant

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Différenciation : qu'est-ce que la pédagogie différenciée ? - Objectifs - avantages de la pédagogie différenciée - pour quel motif différencier -

Différents exposés sur différents types d'enseignement.

Mises en place d'ateliers de différenciation

Les intelligences multiples

Démarches d'apprentissage

Exposés; Lectures; Exercices pratiques; Travaux individuels et de groupe; Réflexions; Débats d'idées; Participation active au cours; Observations de terrain ; Partage de pratiques

Dispositifs d'aide à la réussite

Cours construits autour des interactions avec les étudiants

Une séance de questions-réponses est proposée aux étudiants avant le début de la session d'examens.

Ouvrages de référence

Caron, J. (1994) "Quand revient septembre.... Vol1", Montreal : la Chenelière

Caron, J. (1997) "Quand revient septembre.... Vol2", Montreal : la Chenelière

Caron, J. (2003) "Apprivoiser les différences", Montreal : la Chenelière

Hume, K.(2008) "Comment pratiquer la pédagogie différenciée avec de jeunes adolescents ? La réussite scolaire pour tous". Guides pratiques former & se former, De Boeck

...

Supports

Documents divers sur la plate-forme.

Rencontres avec des acteurs de terrain.

Matériels et documents du terrain.

Notes de cours

4. Modalités d'évaluation

Principe

Première session

40% : Travail écrit. Le plagiat, le non-respect des échéances et/ou des consignes impliquent un zéro.

60% : Examen écrit en janvier 2018

Seconde session

100% : Examen écrit en août / septembre 2018

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Trv	40				
Période d'évaluation	Exe	60			Exe	100

Trv = Travaux, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Conformément au REE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session de juin à une date fixée conjointement par l'enseignant et la responsable des horaires. Par contre, toute absence à la session de juin ou de septembre couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime donne lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et la responsable des horaires.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).